



Pour une Formation de qualité des enseignant-e-s et des CPE, de la maternelle à l'université

Le conseil de l'INSPE : qu'est-ce que c'est ?

C'est l'instance où siègent les représentant-es des personnels et des usagers de l'ESPE : enseignant-es-formateur-trices, personnels, étudiant-es et stagiaires ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'INSPE, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Les élu-es FSU y porteront vos revendications afin d'améliorer la formation, les conditions d'étude et de travail.

C'est aussi un moyen de se faire entendre au niveau de l'académie

Le ministre envisage de réformer la formation des enseignants et CPE en portant notamment le concours en M2 et en professionnalisant plus les épreuves à la session 2022. Il ne semble tenir aucun compte de la grave crise de recrutement que nos métiers connaissent et de la surcharge de travail que subissent les étudiants et les stagiaires.

X Le temps de service excessif pour les stagiaires est incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche.

X La faiblesse des moyens alloués, la lourdeur des groupes, le sous-encadrement empêchent de répondre efficacement aux besoins.

X Les modalités d'évaluation et de titularisation sont trop lourdes et infantilisantes.

X Pour la FSU, la réforme doit tenir compte des échecs du passé ! Il faut investir pour favoriser l'accès au concours, et améliorer l'entrée dans le métier en ne faisant pas des stagiaires des moyens d'enseignement.

Dans l'immédiat la FSU revendique

Pour tous :

- ▶ L'augmentation des moyens humains et budgétaires dans toutes les INSPE, financés par le Ministère de l'Education Nationale

Pour les étudiants :

- ▶ Des parcours adaptés à tous les étudiants, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions
- ▶ La mise en place de réels pré-recrutements
- ▶ Le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement

Pour les stagiaires :

- De réels parcours de formation adaptés. Qu'il soit tenu compte des diplômes antérieurs acquis
- Moins d'évaluations
- Des formations qui apportent des réponses concrètes à nos questions.
- Des emplois du temps stables et connus à l'avance
- Le remboursement des 91 € payés au titre du CVEC
- La prise en compte réelle de nos frais de déplacement

**6 ou 9/12
:Votez**



**pour élire vos
représentant-es au
conseil de l'INSPE**

Pourquoi choisir la FSU ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous.

Elle prône un syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

Des candidats à votre écoute

Kerdavid Elodie

Lejementel Brice

Marot Typhaine

Clément Jérôme

Fericelli Lisa

Capdevielle David

Boissay Adèle

Bérenger Yannick

Champion Marie-Charlotte

Les propositions de la FSU pour une autre réforme de la formation

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignant-es et CPE. Investir des moyens financiers et humains publics pour leur formation est une nécessité absolue afin de répondre aux enjeux d'une véritable démocratisation du système éducatif. Il faut tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteur-rices, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

- ✓ **Une formation qui s'inscrit dans la durée** depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière
- ✓ **Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions dès la L1** : allocations d'autonomie, dispositifs de prérecrutements...
- ✓ **Des moyens fléchés spécifiques** pour garantir des formations de qualité, renforcer les équipes pluricatégorielles de formateurs, maintenir les centres départementaux
- ✓ **Une formation initiale intégrée, et progressive** articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.
- ✓ **Un cadrage national de la formation** garantissant une égalité de traitement sur tout le territoire
- ✓ **Des modules de préprofessionnalisation** proposés dès la licence
- ✓ **Des formations réellement adossées à la recherche**

Le 6 ou 9 décembre Votez

